

LA PAROISSE

I. — Son origine — Son étendue

« La villa de Blaison était un fisc royal, que traversait la voie antique de Saint-Jean-des-Mauvrets à Coutures, le Chemin Angevin, comme disent les titres... Le roi Clotaire, dans un voyage en Anjou, l'aurait donné, suivant la vie de saint Maur, à son abbaye, vers 530. Les moines, ce qui est certain, y construisirent, sur la crête du coteau, une église avec paroisse, sous le vocable de Saint-Sauveur, mais sans pouvoir empêcher la construction, sur la pente et plus près du fleuve, pendant les désordres des guerres qui détruisirent même l'abbaye, d'un château-fort où s'établit un des plus puissants feudataires du comte, et autour du château un bourg. Foulques Nerra y fonda une nouvelle église dédiée à saint Aubin... De plus, il fit déplacer le service paroissial, que le curé de Saint-Sauveur vint dès lors célébrer dans l'église collégiale du château (1020) ». (Dict. de Célestin Port)

Cette paroisse est donc des plus antiques, antérieure à l'époque féodale et elle devait servir à la population dispersée sur un vaste rayon alentour.

L'ère féodale multiplia les paroisses. Parfois, aux alentours de l'an mil surtout, on donnait aux grandes abbayes un petit domaine à la campagne où l'abbé détachait quelques religieux, sous la direction d'un prieur, pour défricher et cultiver le terrain. A côté de leur oratoire particulier, souvent s'établit une église plus vaste pour la population environnante, et avec l'agrément de l'évêque et des seigneurs, le prieur religieux administrait la nouvelle paroisse, Telle fut l'origine des prieurés-cures de Saint-Rémy, de Saint-Saturnin, de Saint-Ellier. D'autres fois, le seigneur laïque faisait construire une église, y appelait un prêtre et, d'accord avec l'évêque, établissait une paroisse pour lui, ses serfs et ses vassaux.

C'est ainsi que l'église de Gohier, dont les vestiges attestent une construction du XI^e siècle, devint le siège d'une paroisse, dont la limite se confondant avec celle du domaine seigneurial, atteignit presque le chevet de l'église Saint-Sauveur.

L'érection de Coutures en paroisse, vers le XII^e siècle, restreignit encore le territoire de l'ancienne paroisse de Blaison.

Naturellement, les seigneurs de Blaison, devenus maîtres de l'ancienne villa royale pendant les guerres des Normands, usèrent des mêmes procédés en faveur de leur église paroissiale de Saint-Aubin.

Voici ce que dit le Dictionnaire C. Port, à l'article Longueville : « Ancienne maison noble au passage sur l'Aubance de la voie antique qui conduisait de Brissac, par Chemellier et Saint-Pierre-en-Vaux, à Gennes, avec un embranchement direct sur Blaison. La tradition du pays y place un long village s'étendant jusqu'à Chemellier et dont on rencontre souvent dans les champs de nombreuses fondations... Un moulin à eau, avec étang, y existait sur l'Aubance, dès le XII^e siècle. C'était le moulin banal de Blaison et de Chemellier. » Le village s'est déplacé sur la rive gauche de l'Aubance ; mais aux XI^e et XII^e siècles, il avait son principal centre sur la rive droite, et quand Chemellier passa sous l'autorité des seigneurs de Blaison, le moulin fut commun pour les deux domaines. Chemellier était érigé en paroisse avant la réunion des deux fiefs, mais le territoire de Longueville, dépendant des seigneurs de Blaison, avait été maintenu par eux dans le ressort de leur église paroissiale. De là vient la configuration bizarre de notre paroisse, composée de deux tronçons à peine reliés par une étroite bande de terrain. L'embranchement direct de la route vers Blaison subsiste toujours et sert de limite occidentale à cette bande de terrain et à la paroisse, depuis les environs de la Saint-Fraire jusqu'après de Marsoleau, et se continuant par le Saulsou et les Landes, vient aborder la motte du château primitif et le bourg de Blaison.

Le tronçon méridional de la paroisse, transformée en commune par la Révolution, comprend Longueville, Raindron, Frédelin et quelques écarts. Le tronçon principal comprend l'ancien domaine du château, avec sa ceinture de petits fiefs secondaires : le Bois-Richard, Bouhière, Vemplée, celui-ci bien près de Saint-Sulpice, et descend jusqu'à la Loire, où la maison du Mouton,

résidence de l'agent préposé à la perception du droit de passage, faisait partie, avec les maisons voisines, du domaine seigneurial et de la paroisse. L'îlot de Mézangeau, détaché de la rive, ainsi que la grande Île, vers le XII^e siècle, continua à faire partie de Blaison. Réuni peu à peu à un îlot voisin par les apports des crues, il ne forme plus maintenant qu'une seule île dont la partie orientale, l'ancien Mézangeau, relève toujours de Blaison.

Jusqu'au XII^e siècle, les terrains qui constituent aujourd'hui la grande vallée de la Loire, souvent couverts par les crues de la Loire et de l'Authion, n'étaient guère habités. Mais quand le comte d'Anjou, Henri II, fit construire la levée de la rive droite de la Loire, à la fin du XII^e siècle, il installa les soldats et les vétérans employés à ces travaux dans des maisons bordant la levée, avec charge de cultiver les terres protégées contre les trop fréquents envahissements du fleuve, et ces habitants de la rive droite eurent recours, pour leurs besoins religieux, aux paroisses de la rive gauche. La portion de la vallée, située en face l'île actuelle, jusqu'à la hauteur de Mézangeau, vint s'ajouter à la paroisse, qui s'étendit ainsi depuis les fossés d'écoulement, dans les prés entre Loire et Authion, jusqu'à l'Aubance.

Les habitants de la Vallée devenant de plus en plus nombreux, et la levée de plus en plus passagère, Jean Bohalle bâtit sur la levée une petite chapelle avec un petit hôpital de deux lits, pour y héberger pendant une nuit les pauvres passants. On y bâtit ensuite une église plus grande pour l'usage des habitants, simple chapelle de secours, desservie par les prêtres de Blaison. En 1612, l'évêque d'Angers l'érigea en succursale, avec fonts baptismaux, cimetière, et un prêtre à demeure pour la desservir, mais toujours sous la dépendance du curé de Blaison, dont ce prêtre n'était que le vicaire. On lit dans le registre de Blaison de 1733 : « Dimanche 27 septembre, j'ai exercé à la Bohalle toutes mes fonctions curiales : bénédiction du pain, aspersion de l'eau bénite, procession, grand'messe répondue par le desservant et le chapelain, fait le prône et toutes mes autres fonctions curiales. Guillaume Labbé, curé de Blaison.. »

Il en fut ainsi jusqu'à la Révolution, qui brisa le lien rattachant la Bohalle à Blaison, et le Concordat confirma cette indépendance.

Par contre, la Révolution décréta la suppression de la paroisse de Gohier, et sa réunion à Blaison. L'almanach 1936 nous a dit comment Gohier reconquit son indépendance communale. Au Concordat, Gohier ne put fournir ni église, ni logement au curé que l'évêque voulut lui donner, et la paroisse actuelle comprend toujours les deux communes, moins une maison, bâtie sur la commune de Blaison, mais rattachée par Mgr Freppel à la paroisse de Chemellier. Sa plus grande prospérité semble avoir été atteinte il y a un siècle. Le recensement de 1831 accusait : Blaison, 1132 habitants, et Gohier 297, soit un total de 1429. Le dernier recensement, 8 mars 1936, donne à Blaison 656 et à Gohier 157, pour la population paroissiale, et encore ces chiffres sont-ils dus à la présence passagère d'éléments instables.

II. — Quelques notes historiques

Notre modeste paroisse ne joua aucun rôle dans l'histoire générale. Elle eut évidemment à souffrir des guerres amenées par les révoltes de ses seigneurs au XII^e siècle, qui ruinèrent l'église bâtie par Foulques Nerra ; puis, pendant les guerres contre les Anglais, qui « gâtèrent » l'église du XIII^e siècle et nécessitèrent les remaniements du chœur à la fin du XIV^e. A partir du XIV^e siècle, elle ne vit guère ses seigneurs qui habitaient au loin, à l'exception de haute et puissante dame Jehanne Pinard, veuve de Messire Claude de Goulaine, qui acheta la baronnie à son fils en 1588, reconstruisit au moins en partie le château seigneurial, y mourut et fut enterrée dans le chœur actuel de l'église. Les guerres de religion et celle de la Vendée, n'y laissèrent pas de trace. Nous avons vu, l'an dernier, l'histoire religieuse de cette époque.

La générosité de Sébastien Chauveau et d'une famille Clérambault, dota les deux paroisses de Blaison et de Gohier d'une école de garçons et d'une école de filles qui subsistèrent pendant tout le XVIII^e siècle (*Almanachs* 1927-1935). Gilles de Retz, qui fut seigneur de Blaison, n'y naquit point et y vint à peine, si même il y vint.

Deux enfants de Blaison ont cependant une notice spéciale dans le dictionnaire de C. Port. Maurice de Blaison « fut nommé évêque de Nantes vers 1185. Il assista à Tours, en 1187, à une réunion d'évêques, et en 1188 à l'Assemblée du Mans, où fut décrétée par le roi Henri d'Angleterre la subvention pour la Croisade. Il accompagna en 1189 le roi Richard dans un voyage en Normandie. L'année suivante, il était présent à la fondation du Perray, près Angers. Le 29 novembre 1198, il fut promu à l'évêché de Poitiers... Il fonda à Mirebeau une collégiale où il fut enterré vers 1215. »

Son neveu, Thibault de Blaison, fut conseiller de Philippe Auguste, prit part à la Croisade contre les Maures en 1212, fut désigné par saint Louis, en 1228, comme arbitre pour juger les infractions aux trêves jurées avec le roi d'Angleterre. Il était sénéchal du Poitou, quand il mourut en 1229. Son nom s'est conservé et a pris place dans l'histoire littéraire de la France par le souvenir de 15 ou 20 chansonnettes ou pastourelles, précieusement recueillies et qui lui ont valu le surnom de Thibault le Trouvère.

III. — Le service paroissial

Transférés à l'église Saint-Aubin, les services paroissiaux : offices du dimanche, prédications, confessions, communions, baptêmes, mariages, cérémonies funèbres, étaient célébrés dans la nef de l'église actuelle. Un jubé, qui fut détruit en 1792, séparait le transept et le chœur, réservés aux offices des chanoines, de la nef, réservée au service paroissial. A ce jubé étaient adossés deux autels : Saint-Avertin et l'autel de paroisse, dont j'ignore le vocable, où se conservait le Saint-Sacrement et se distribuait la sainte communion, ainsi que les cendres. La chaire à prêcher était au-dessous de la fenêtre à moitié aveuglée, et dont le vitrail représentait saint Étienne, devant l'emplacement occupé aujourd'hui par la plaque où sont inscrits les noms des morts de la dernière guerre. Les fonts baptismaux étaient à la place actuelle, séparés et protégés par une balustrade.

Dans cette partie paroissiale de l'église, se faisaient toutes les cérémonies générales et aussi la plupart des cérémonies particulières réservées au curé. A la mort d'un chanoine, c'était à l'autel de la paroisse, et non à l'autel du chœur, que le curé devait dire la messe d'enterrement.

Cependant, tant que l'église de Saint-Sauveur exista, on put y célébrer des cérémonies particulières, à la demande des familles. Un mariage y fut béni en novembre 1692 et c'est là, sans doute, qu'on faisait les cérémonies de l'enterrement pour les défunts inhumés dans le cimetière de Saint-Sauveur.

Quelles étaient, sous l'Ancien Régime, les ressources nécessaires pour l'acquisition et l'entretien des objets nécessaires au culte et la rémunération des employés ? Peut-être les mêmes qu'aujourd'hui. Dans chaque paroisse, un syndic de la fabrique était chargé de les administrer et rendait compte, chaque année, de sa gestion à l'assemblée des paroissiens.

Vous savez quelles sont nos ressources paroissiales depuis le Concordat et comment elles sont administrées.

Notre Paroisse et la guerre de Vendée

Notre pays, à cause de son éloignement de la région soulevée en 1793 et les années suivantes, eut peu de rapports avec cette guerre. C'est probablement à cause de cet éloignement que plusieurs familles des pays insurgés vinrent se réfugier dans le canton de Blaison, une de Montilliers, une de Landemont à Blaison même, d'autres dans les communes voisines.

Cependant, le passage des Vendéens est signalé à deux reprises. (Registre de Gohier). « Aujourd'hui, 18 fructidor l'an II de la République une et indivisible, sont comparus les citoyens Delaunay, Boulay et Desbié, commissaires nommés par le district d'Angers pour l'évaluation des pertes occasionnées par la guerre de la Vendée, suivant leur commission des 5 floréal, 28 prairial et 29 thermidor dernier, qu'ils ont représentée et, au moyen de ce que la commune n'a éprouvé aucune perte, à l'exception de quelques armes qui ont été prises par une douzaine de brigands qui y sont venus au mois de juin 1793 vieux style, dont les propriétaires n'ont fait aucune réclamation. »

Une note signale que, le 18 octobre 1793, le territoire de la municipalité de Blaison est occupé par les brigands de la Vendée. En juin, les Vendéens marchaient de Saumur sur Angers. Le 18 octobre, lendemain de l'écrasement des Vendéens à Cholet, les débris de leur armée cherchaient à passer la Loire, fuyant devant les républicains.

Le 7 septembre 1793, la femme du citoyen Bouet, de la Gennevaisière, déclarait que son mari avait été tué le mercredi 4 de ce mois par des inconnus de l'armée soi-disant chrétienne, à coups de sabre ; elle n'avait pu faire sa déclaration plus tôt, comme tous les officiers civils et publics avaient pris la fuite à l'approche de ces brigands, et le cadavre avait été enseveli le 6, à cause de la putréfaction, avant déclaration du décès.

Il est de tradition dans la famille Ténier du Coquereau que plusieurs de ses membres faisaient partie de l'armée vendéenne.

Ils ne furent pas les seuls. « Le 20 fructidor (septembre 1793) la municipalité de Gohier, voyant la dilapidation qui se commet journellement, tant par les personnes que par les oiseaux, sur la vigne du brigand Legagneux, consistant dans un demi-quartier, c'est-à-dire une boisselée et quart, la municipalité s'est déterminée à en faire la vente, et ce, par un motif d'intérêt pour la nation. En conséquence, elle en a fait la proclamation le 20 fructidor, jour décadaire, au lieu ordinaire des assemblées de la commune et de suite, à l'issue de l'assemblée, l'adjudication s'en est faite, et est restée au citoyen Mathurin Avril l'aîné, pour le prix de 26 livres, qu'il a payé comptant ; et, sur cette somme, la municipalité a payé 7 livres 10 sols de frais de culture.

IV. — Les Curés

Les fondateurs d'une paroisse devaient assurer les moyens d'existence du clergé, qui administrait cette paroisse. Foulques Nerra, en déplaçant le siège de la paroisse, dut fournir un logement et d'autres biens au curé de Saint-Aubin. Par la suite des siècles, d'autres libéralités vinrent sans doute augmenter le « temporel » de la cure de Blaison, qui comprenait, à la fin du XVIII^e siècle, outre la maison presbytérale et diverses rentes en argent et en nature, trois quartiers de vigne dans les Chesneaux, un quartier en Chauvet, un aux Roches-en-Gohier ; cinq boisselées de terre au Bois de l'Épinay, des prés dans la prée de Blaison et celle de Saint-Sulpice. Les anciennes dotations du curé de Saint-Sauveur constituaient un autre usufruit en sa faveur. Le curé devait entretenir en bon état le temporel de sa cure, maisons et terres ; il était tenu de toutes les réparations usufructières. Seules, la construction et les réparations équivalant à une construction, étaient à la charge des paroissiens. En cas de conflit à ce sujet, les tribunaux civils étaient appelés à trancher et régler les différends. Ce fut le cas à Blaison, à la mort du curé Pelletier, en 1776. Une longue procédure aboutit à la construction, au frais des habitants, d'un presbytère neuf, en 1786. (*Almanach* 1914). Vendu nationalement, ce presbytère, maison, cours et jardin, est aujourd'hui la propriété de Mme Simon.

Les registres d'état civil conservés à la mairie remontent au XVII^e siècle. Nous y voyons que certains curés ont rédigé presque tous les actes, A d'autres époques, les actes sont signés presque tous par un vicaire ; de temps en temps, chanoines et chapelains bénissent un mariage, font un baptême, ou une sépulture, soit par déférence pour une famille amie, soit pour remplacer le curé malade ou absent, et toujours d'accord avec lui et avec son autorisation. Le dernier vicaire avant la Révolution, l'abbé Louis David, était en même temps chantre du chapitre ; et il est tout probable que ses prédécesseurs, au moins en grand nombre, cumulèrent aussi un double office au chapitre et à la paroisse.

Depuis le Concordat de 1801, les évêques de France ont à leur disposition, pour assurer le service des paroisses, les prêtres élevés dans leurs petits et grands séminaires, et qui, devant le plus souvent, au moins en partie, leur éducation au diocèse, doivent rester à son service. Il n'en était pas de même sous l'Ancien Régime, surtout avant la création des séminaires. Le grand séminaire d'Angers fut fondé dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

A l'origine, les fondateurs des paroisses choisirent les prêtres, auxquels ils confiaient la service paroissial. Beaucoup transmirent ce droit de nomination à des abbayes, ou à des chapitres,

ou le réservèrent à leurs héritiers et successeurs. Les évêques s'efforcèrent de récupérer ce droit, de posséder les églises, et de nommer eux-mêmes les curés. L'évêque Ulger (1125-1140) réussit à substituer ainsi l'autorité épiscopale à l'autorité seigneuriale, notamment pour l'église de Gohier. Mais les seigneurs de Blaison conservèrent jusqu'à la Révolution, leur droit de présentation à tous les « bénéfices » de leur église : chanoines, curés, vicaires, chapelains, étaient nommés par eux. Ils choisissaient leur candidat où il leur plaisait : c'était un parent, un ami, le fils d'un serviteur ou d'un fermier, un voisin. Ainsi, René de la Jumellière, seigneur de Martigné-Briand et de Blaison, nomma à Blaison, Olivier de Goulaine, parent sans doute de son gendre Christophe de Goulaine, en 1498, et dès 1500 le fit permuter avec le curé de Martigné, qui vint à Blaison pendant que M. de Goulaine devenait curé de Martigné. En 1732, la baronnie de Blaison appartenant au comte de la Garaye, gouverneur de Dinan, en Bretagne, ce seigneur appela à la cure de Blaison le curé de Saint-Sauveur, de la ville de Dinan.

Les archives départementales conservent plusieurs de ces lettres de présentation, adressées par les seigneurs de Blaison aux évêques d'Angers. Mis en demeure par cette présentation, l'évêque s'informait des capacités, bonne vie et mœurs du candidat ; s'il le trouvait digne et capable, il lui donnait les pouvoirs spirituels nécessaires pour administrer les sacrements et lui « conférait » définitivement la paroisse. Sinon, le présentateur faisait un autre choix et proposait un autre candidat.

Voici, d'après C. Port, et d'après les registres, la liste des curés connus de Blaison.

Jean Boursier, curé en 1460, renonça, au profit du chapitre de Saint-Jean-Baptiste d'Angers, seigneur du Bois-Brinçon, à toute dîme, s'obligeant à donner une fois par an à dîner au doyen, avec ses domestiques, et à lui tenir l'étrier au départ ; en revanche, le chapitre devait servir une rente de 12 setiers de seigle, 2 d'orge, 6 boisseaux de pois, 6 de fèves, 12 d'avoine et 3 pipes de vin.

Guy Volant, 1461. — Olivier de Goulaine, 1498, qui permute en 1500 avec Jacques de la Haye, précédemment curé de Martigné-Briand, mort en août 1524, à Blaison. — Antoine de Charnacé, 1531. — Gilles d'Aubigné, 1543. — Jean Moron, 1544. — Philippe d'Aubigné, 1545. — Antoine Boileau, 1575-1586. — Mathurin Barbereau, 1597-1630 ; inhumé le 22 avril 1641. — François Baudriller, octobre 1634, mort 28 octobre 1651. — Mathurin Guyet, avril 1662, mort 27 mai 1700, âgé de 77 ans. — ... Sigogne, 30 août 1706. — Louis de Brossard, 18 octobre 1701, mort le 12 novembre 1706, âgé de 57 ans. — T. Delavigne, décembre 1706. — Laurent Gontard, août 1707, mort le 17 novembre 1722, 62 ans. — Jean Lecomte, 16 février 1723 - novembre 1732, devient chanoine de Blaison et meurt en décembre 1756. — Guillaume Labbé, curé de Saint-Sauveur de Dinan, prend possession le 27 novembre 1732, cesse ses fonctions en 1747 — Jacques-René Pelletier, 29 novembre 1747, mort le 23 décembre 1776, 55 ans. — Joseph Vallée, 5 janvier 1777, mort le 28 décembre 1782, 56 ans. — François Follenfant, curé de février 1783 à mars 1787, devient chanoine de Blaison ; est déporté en Espagne par la Révolution et meurt chanoine de la cathédrale d'Angers en 1830. — Jean-Baptiste Delanoue, 25 mars 1787, mort le 10 mars 1790, 29 ans.

René-Michel Meignan, 29 avril 1790 ; prête puis rétracte le serment constitutionnel en 1791 ; quitte la paroisse en juin 1791 et émigre à Jersey, puis en Angleterre ; revient prendre possession de son église à la Toussaint 1800 ; nommé curé d'Allonnes en 1802, il reste cependant à Blaison jusqu'en 1815 ; devenu curé de Segré en 1815, il y meurt en 1825.

Pendant la période révolutionnaire, M. Herbert, précédemment curé de Gohier, devient curé constitutionnel de Blaison et Gohier, réunis depuis juin 1792, jusqu'à la cessation du culte. Dans l'almanach 1936, une erreur m'a échappé : M. Despeignes, vicaire constitutionnel de M. Herbert, a signé un acte de baptême, le 27 octobre 1792, sur le registre de Blaison.

Après la pacification qui termina les guerres de Vendée, l'ancien curé de Saint-Ellier, M. Mesnard, fit un certain nombre de baptêmes dans la chapelle de Juralan.

M. Fermin, nommé à Blaison, ne fut pas maintenu et alla à Allonnes, à la place de M. Meignan.

M. Antoine-Joseph Rhodier, fut curé de Blaison et Gohier de 1815 à sa mort, en 1850 ; M. Jean Ménard, de 1850 à sa mort, en 1873 ; M. Arthur Bourrasseau, de 1873 à sa mort, en 1894. M.

Théodore Delaunay, nommé en 1891, démissionne en 1901 ; M. Joseph Brin, venu en 1901, sort de Blaison en septembre 1908. Le curé actuel est en fonctions depuis le 25 mars 1909.

De 1860 à 1915, Blaison vit passer un certain nombre de vicaires dont aucun ne fit un long séjour.

V. — La paroisse de Gohier, ses Curés
(Extraits du Dictionnaire de Célestin Port)

La paroisse existait au moins au XII^e siècle. Les vestiges de l'église attestent une construction du XI^e. L'église fut retirée des mains laïques par l'évêque Ulger. La présentation en appartenait an chanoine hebdomadier de Saint-Maurice (c'est-à-dire le chanoine en fonction pendant la semaine où la cure devenait vacante).

Le presbytère n'était séparé de l'église que par sa cour. Presbytère et restes de l'église appartiennent aujourd'hui à la famille Bourguignon. L'almanach 1933 a relaté les procédures administratives qui aboutirent à la suppression des deux ailes du transept de l'église. Pourtant on y avait baptisé deux cloches le 7 juin 1725 ; la grosse avait été nommée Jean et la seconde Jeanne-Claude. Une troisième, appelée Louise, fut bénite le 26 février 1740. Il en restait deux en 1794.

A l'époque de la construction des levées, les habitants de la Vallée en face Gohier, en furent paroissiens. Quand on construisit une chapelle à la Marsaulaye, desservie par les prêtres de Saint-Mathurin, vicaires eux-mêmes des curés de Saint-Rémy, cette partie d'outre-Loire fut détachée de Gohier, dont la superficie est évaluée par Port à 290 hectares, qui, joints aux 1852 hectares de Blaison, donnent à notre paroisse actuelle environ 2142 Hectares.

Voici la liste des curés connus de Gohier :

Guy de la Motte, 1435. — Jean Porcher, licencié ès-lois, 1525-1533. — Étienne de la Motte, chanoine de Saint-Maimbœuf d'Angers, 1542. — Jean Dupuys, chanoine de Saint-Pierre d'Angers, 1557, mort 9 mai 1572. — Pierre Bohic, chanoine de Saint-Pierre, 1572. — Jean Cosnard, étudiant en l'université d'Angers, 1578-1582. — René Le Camus, 1584-1609. — Julien Guyon, 1630-1635. — Jacques Fortin, 1648, mort le 24 mars 1688, 69 ans. — Louis Beignet, simple diacre, 1688. — Jacques de Sarrazin, 1689, qui résigne en 1693. — Balthazar Rodolphe, 1693-1700. — François Dupré de Sanzay, novembre 1700, août 1710. — Jean Mézière, de septembre 1710 à mars 1737. — Jean Métivier, d'avril 1737 à avril 1752. — François Herbert de l'Épinay, curé de Gohier en 1752 ; prête le serment constitutionnel en 1791 ; devient curé de Blaison et Gohier réunis par suite de la suppression de sa paroisse. A la suppression du culte, il livre ses lettres de prêtrise, et meurt à Angers en 1796.

15 Octobre 1936.

L. POIRIER.